

# Brochure Technique Région Sud

**SAISON 2022/2023**



Gymnastique  
**Gymnastique**  
Aérobic  
**Aérobic**

# FORMATION PERSONNALISEE

**Sur demande et selon les besoins des clubs**, nous proposerons une formation personnalisée:

1. Pour vos techniciens, salariés ou bénévoles (TEAMGYM, GAC, AEROBIC)
2. INTERVENTIONS DES EXPERTS DANS VOTRE CLUB :
  - Sur les différents niveaux de pratique : animation / fédéral / performance
  - Sur les secteurs : technique / jugement ...

## FORMATION DE JUGES

**IMPORTANT ! Les formations doivent être réglées au moment de l'inscription.  
Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou d'arrêt.**

### FORMATION NIVEAUX 1, 2 ET 3

Le Comité Régional organise une session de formation pour les niveaux 1 - 2 - 3

- ❑ Candidature :
  - 1 Etre licencié FFGym 2023
  - 2 Atteindre dans l'année, l'âge exigé pour l'examen (14 ans), né en 2008

- ❑ Inscription **avant le 8 Septembre 2022**

via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »

- ❑ Droits d'inscription : **45 €**, Règlement à envoyer à Toulon (Chèque libellé à l'ordre du Comité Régional de Gymnastique Région Sud),

#### Niveau 1 :

- ❑ Formation : ~~Le 8 et 9 Octobre 2022~~ ANNULEE
- ❑ Examen : ~~Dimanche 9 Octobre 2022~~ ANNULEE

#### Niveaux 2 et 3 :

- ❑ Formation : **Le 3 et 4 Décembre 2022** à Marseille
- ❑ Examen : **Dimanche 4 Décembre 2022** à Marseille

**les formations seront maintenues, s'il y a au minimum 5 personnes inscrites.**

# COMPÉTITIONS

## GENERALITES

Championnat Régional : Fédéral / National non sélective  
11 et 12 Mars 2023

Championnat Inter Régional : Fédéral / National sélective  
1er et 2 Avril 2023

Championnat de France : le 20 et 21 Mai 2023

Pour participer aux compétitions, il y a plusieurs procédures à suivre :

- Les Engagements général et nominatif sont à réaliser **via l'interface « EngaGym » à partir du site [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr) en respectant les dates de forclusion** (un mail vous sera envoyé par le Comité pour vous en informer)

Toute équipe ou individuel non inscrit aux dates communiquées ne pourra concourir.

Pour chaque compétition, tous les clubs en Gym Aérobie pourront consulter sur le site du Comité Régional : 15 jours avant la compétition régionale, le dossier (comprenant l'organigramme, les jurys, les hôtels, la restauration, le plan, ...)

Les compétitions régionales sont placées sous l'autorité de l'équipe Technique Région Sud.

La brochure technique fédérale fait référence pour les règlements compétitifs généraux, les règles d'ordre vestimentaire, discipline, ...

### CONTROLE DES LICENCES

Le contrôle des licences est obligatoire. Les participants (juges, entraîneurs, gymnastes) doivent présenter leur attestation de licence ou leur e-licence pour toutes les compétitions. Le support présenté doit comporter la photo du licencié. Pour les compétitions par équipes, une vérification de la composition de celles-ci est réalisée avant l'entrée en compétition, en complément du contrôle des licences.

## Information

**Un gymnaste peut participer dans la même journée ou le même week-end, à 2 compétitions dans 2 disciplines différentes mais les plannings ne seront pas modifiés pour autant.**

*(cf. Règlement Technique FFG)*

## RAPPEL

**Les FORFAITS** sont à déclarer **via l'interface EngaGym à partir du site [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr) en respectant les dates de forclusion** : 10 jours maximum avant la compétition, passé ce délai, les droits d'engagements seront dus, excepté pour raison médicale (joindre un certificat)

**MUSIQUE** : Pour toutes les compétitions, les musiques des enchaînements devront être transmises **via l'interface DJGym à partir du site [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr)** au format « mp3 ».

Nous vous demanderons tout de même d'emmener une clé USB avec toutes les musiques de vos gymnastes.

---

## **JURY DE COMPETITION**

Les juges sont désignés par la responsable régionale en fonction des compétences.

**Tenue** : La tenue conforme est obligatoire, veste et jupe bleue marine, chemisier blanc, dans le cas contraire, le juge ne pourra officier.

**Absence de juge** : Une amende de **305 €** sera à régler avant l'entrée en compétition de l'équipe concernée, sinon celle-ci ne sera pas classée. (Décision du Comité Directeur en date du 22/09/2022)

## **JE SUIS ENTRAINEUR**

↳ **LICENCE** :

Je me dois de vérifier que mes gymnastes sont en possession de leur licence et d'une pièce d'identité.